

Le 16 octobre 2008



Mr Claude Martin  
Sous Préfecture de Mortagne  
1 rue Faubourg St Eloi  
61 400 Mortagne au Perche

Monsieur,

Vous trouverez ci-joint la **Notification de cessation d'activité** de l'Imprimerie de Montligeon sur le site de La Chapelle Montligeon dans l'Orne.

<b><u>Société :</u></b>	<b>Imprimerie de Montligeon</b>
<b><u>Forme juridique :</u></b>	<b>Société Anonyme</b>
<b><u>Siège social :</u></b>	<b>La Chapelle Montligeon</b>
<b><u>Président Directeur Général :</u></b>	<b>Mr LEIRIS Raymond</b>

L'Imprimerie de Montligeon a pour principale activité, l'impression de papier et de carton. Les produits finis sont pour l'activité Labeur, des dépliants, des revues et divers produits papier. Pour l'activité Packaging, les principaux produits sont des étuis destinés aux industries Pharmaceutique, Agro-alimentaire et Automobile.

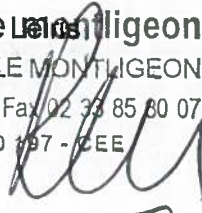
Sommaire de la notification :

1.	ACTIVITE ET CONTEXTE HISTORIQUE, ANTERIORITE REGLEMENTAIRE DU SITE .....	2
2.	MOTIVATIONS CONDUISANT A LA CESSATION D'ACTIVITE.....	4
3.	LOCALISATION DES INSTALLATIONS .....	5
4.	SITUATION CADASTRALE .....	5
5.	AMENAGEMENTS.....	6
6.	INVENTAIRES DES STOCKAGES .....	6
7.	INTERETS A PROTEGER.....	7
8.	MISE EN SECURITE DU SITE .....	8

Restant à votre disposition pour de plus amples informations, veuillez recevoir Monsieur Vallet, mes meilleures Salutations.

Imprimerie de Montligeon  
61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Tél. 02 33 85 80 00 - Fax 02 33 85 80 07  
FR 11536 550 197 - CEE

Raymond Leiris  
Président





**IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
61 - LA CHAPELLE MONTLIGEON**

***NOTIFICATION DE CESSATION D'ACTIVITES***

SOCOTEC Industries  
32 bis, Boulevard Pierre Lefauchaux – Z I S -  
72100 LE MANS  
Tél : 02 43 39 90 11 – Fax : 02 43 39 90 16

# Extrait de carte IGN



# 1. ACTIVITE ET CONTEXTE HISTORIQUE, ANTERIORITE REGLEMENTAIRE DU SITE

## 1.1 Production du site

Aujourd'hui, l'imprimerie de Montligeon réalise la conception, la composition, l'impression, le façonnage et l'expédition de livres, annuaires, brochures et documents publicitaires.

## 1.2 Contexte historique

L'imprimerie s'est installée au tout début dans le presbytère, à côté de l'église paroissiale, en 1888, par la volonté de Monseigneur BUGUET.

Le premier imprimé date de 1889.

Dans un premier temps, elle n'occupe que le rez-de-chaussée. Mais peu de mois après, le rez-de-chaussée était réservé aux presses, services d'expédition et bureaux administratifs, tandis que le premier étage accueillait dans deux ateliers séparés d'une cloison, la typographie et la pliere.

C'est en 1894 que l'Imprimerie de Montligeon s'est implantée dans le bâtiment en bordure sud de la cour d'honneur, qui est devenu, depuis, le bâtiment d'accueil et administratif de l'Oeuvre de Montligeon.

L'activité de l'imprimerie s'est très vite développée avec la production de *l'Oeuvre expiatoire*, le tirage du *Bulletin Mensuel*, puis la création de *Bulletins* en anglais, italien, espagnol, allemand, portugais et russe.

En 1894, l'imprimerie faisait travailler 31 ouvriers et en 1913, 77 et en 1929, 174. Le personnel de l'imprimerie de Montligeon compte en 1933 165 ouvriers et employés.

C'est à cette époque que fut fondée la l'ASCME (Association des services collectifs Montligeon établissement). Cette société est depuis propriétaire de l'imprimerie, qu'elle exploite et dont la gestion est confiée à un Directeur, nommé par le Conseil d'Administration.

C'est également à cette époque que les moyens de production deviennent suffisamment importants pour solliciter une clientèle supplémentaire, en dehors de *l'Oeuvre Expiatoire*. La diversification de la clientèle a permis d'envisager et de construire, en 1921, l'annexe, perpendiculaire au bâtiment principal et primitif de l'imprimerie. Une passerelle relie les deux bâtiments, entre l'atelier presse du bâtiment principal et l'étage supérieur de l'annexe.

Ce nouveau bâtiment, construit pour accueillir les stockages (devenus trop encombrants pour les étages du bâtiment principal), les activités emballage et expéditions, comprend :

- un sous-sol,
- un rez-de-chaussée : réserve de papier,
- un premier étage : dépôt de produits finis
- un second étage ( reliure pliere).

La production électrique était depuis le début, produite à l'aide de machines à vapeur ! Les chaudières et leurs puissants foyers ont conduit à la construction de la grande cheminée à l'arrière de l'imprimerie. Puis, en 1910, un moteur diesel Benz actionnant une puissante dynamo est venu remplacer les encombrantes poulies et courroies de transmissions. Par la suite, le développement de l'électricité et de la force motrice a permis le progrès de l'entreprise.

Le développement de l'activité s'est accompagné du développement d'activités annexes : l'atelier mécanique, serrurerie, menuiserie...d'où est venue la nécessité de construire des extensions, dont

une a été construite dans les années 1950 et deux autres extensions, dans le courant des années 1980 et 1990.

L'activité s'est développée grâce à un personnel attaché à son outil de travail et sur les bases d'une entreprise familiale. La direction s'est toujours attachée à la protection des employés contre les dangers et les fatigues excessives, inséparables des conditions de travail. L'Imprimerie de Montligeon a d'ailleurs été, à plusieurs reprises, remarquée et citée par l'Inspection du Travail.

### 1.3 Antériorité réglementaire du site

Date de récépissé	Rubrique	Positionnement de l'Imprimerie de Montligeon	
02/08/1922	1432 - 2 (ex 253 C)	1432 - Installation d'un réservoir de 44 m3 de gazoil	D
14/06/1979	1432 - 2 (ex 253 C)	1432 - Installation d'un réservoir de 80 m3 de fuel domestique	D
16/06/1986 (date de déclaration)	1180.1 (ex 355 A)	Utilisation d'un transformateur au Polychlorobiphényl	D
19/02/1993	- 2410.2 (ex 81 B) - 2920 2b (ex 361) - 2940 3 (ex 405 A2) - 2940.3 (ex 406 2)	- Atelier de travail du bois Puissance > 100 Kw - Installation de compression de froid : Puissance : 240,2 Kw - Application de vernis à base de liquide non inflammable Q présente < 200 L - Séchage d'encre à base de liquide non inflammable	D D D D
13/10/1992	1530.2 (ex 81 bis)	Construction d'un bâtiment de stockage de bois	D
09/11/1994	1530.2 (ex 81 bis)	Création d'un atelier de cartonnage (stock de 1000 m3 de carton)	D
12/09/1995	1530.2 (ex 81 bis)	Extension stock de papier + transfert du local compresseur	
09/12/1997	2950 a	Bénéfice de l'antériorité pour l'activité Développement de surface photosensible : Surface de 14 000 m2	D
22/05/01	1530.2 (ex 81 bis)	Extension de capacité de stockage de bois ainsi portée à 12 600 m2	D

#### Echange de courriers relatifs au classement :

- Arrêté préfectoral du 03/11/1986, demandant la remise en conformité d'un transformateur au Polychlorobiphényl.
- Arrêté préfectoral du 01/12/04 : Mise en demeure de déposer une demande d'autorisation d'exploiter pour la rubrique 2450.1
- Arrêté préfectoral du 17/01/05 abrogeant l'Arrêté préfectoral du 01/12/04 .

## 1.4 Historique des accidents avec pollution

Deux accidents de nature à entraîner une pollution de l'eau et du sol sont intervenus en :

- 1992 : pollution indirecte du milieu récepteur après passage par la station d'épuration collective ayant entraîné une production de mousse, mais sans constats de destruction de poissons  
→ Démarche d'analyse sur les rejets d'eaux industrielles et étude de l'impact sur le fonctionnement de la station d'épuration collective ; proposition de convention de rejet par la Lyonnaise des eaux ;
- 1996 : pollution du bras de la Villette par environ 10 L d'ammoniac ayant entraîné la mort de poissons dans la rivière ;  
→ mise en rétention des produits chimiques neufs ;
- 2002 : pollution de l'Huisne par un rejet accidentel d'environ 1000 L de fuel, suite à un transvasement de la cuve de 80 m<sup>3</sup> vers la cuve de 20 m<sup>3</sup> de fuel puis vers la cuve de 1,5 m<sup>3</sup> de fuel alimentant la chaudière,  
→ suppression de la liaison entre la cuve de 80 et la cuve de 20 m<sup>3</sup> en juillet 2002  
→ mise en place d'une détection de fuite avec coupure de l'alimentation en cas de fuite

## 2. MOTIVATIONS CONDUISANT A LA CESSATION D'ACTIVITE

Les raisons qui motivent la cessation de l'activité sur le site de La Chapelle Montligeon sont liées au caractère exigu du terrain et de son inadéquation avec un développement industriel de l'activité, telle qu'on peut l'envisager au 21<sup>ème</sup> siècle.

La proximité de l'agglomération, une desserte par des réseaux devenus inappropriée au monde d'aujourd'hui, des difficultés techniques pour faire évoluer les moyens de protection du voisinage et de l'environnement, ne sont que quelques unes des barrières qui limitent les perspectives de l'Imprimerie de Montligeon à maintenir et même à développer la qualité de son service.

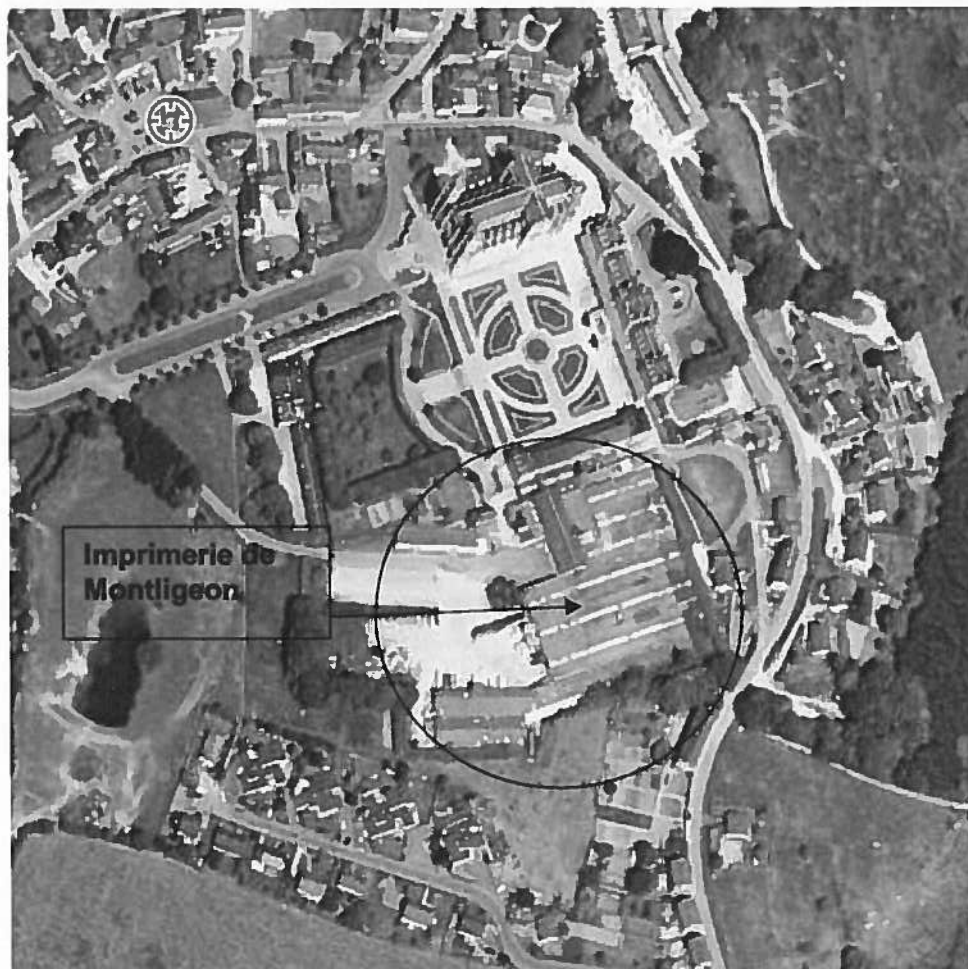
Le Conseil d'Administration a donc fait le choix, il y a deux ans, de transférer l'activité sur le site des Gaillons, à Mortagne au Perche.

L'activité de l'Imprimerie de Montligeon cessera donc le 31 décembre 2008.

En accord avec le propriétaire des bâtiments, les locaux qui seront démolis, sont les hangars 4 et 5 et les hangars 1, 2 et 3, bâtiments les plus récents qui bordent la zone de circulation et de parking du site (voir plan joint en annexe).

### 3. LOCALISATION DES INSTALLATIONS

L'imprimerie de Montligeon est implantée depuis plus d'un siècle, sur la commune de la Chapelle Montligeon, dans un bâtiment voisin de la Basilique mineure de La Chapelle Montligeon (voir extrait de la carte IGN jointe).



### 4. SITUATION CADASTRALE

La surface totale des terrains est d'environ 3 ha. L'emprise des bâtiments est de l'ordre de 11 000 m<sup>2</sup>.

Selon le plan de découpe parcellaire joint, l'établissement industriel est implanté sur les parcelles de 104- 105 - 106 – 107.

(voir le plan joint en annexe)

## 5. AMENAGEMENTS

Les aires de circulation sont bitumées et dotées de regard d'évacuation des eaux pluviales. Le parking n'est pas imperméabilisé (terre battue).

Une aire de 100 m<sup>2</sup> de stockage des déchets industriels (ouest du hangar 3) n'est pas imperméabilisée.

Une aire de 100 m<sup>2</sup> de stockage des produits neufs liquides (S24) n'a pas toujours été protégée d'une rétention.

Le site est doté d'un réseau séparatif (eau pluviale/eaux usées).

Le rejet des eaux usées est commun avec le rejet des eaux industrielles et s'effectue dans le réseau collectif des eaux usées. Une proposition de convention de rejet avait été adressée par le gestionnaire du réseau Lyonnaise des Eaux, à l'Imprimerie de Montligeon.

Les eaux de ruissellement sont orientées par un collecteur qui se rejette dans le bras de la Vilette.

## 6. INVENTAIRES DES STOCKAGES

Le site tel qu'il est exploité actuellement dispose de différents stockages en vrac, listés dans le tableau suivant :

Numéro	Nature des produits	Capacité (m3)	Rétention (oui/non)	Aérienne/ enterrée	Localisation
1	Fuel	80	Oui	Aérienne	Extérieure, au sud du site
2	Fuel	2	Non	Sous-sol non enterrée	En sous-sol, à proximité des vestiaires
3	Fuel	1,5	Non	Enterrée dégazée	Local technique en terre battue au nord du site
4	Gazole	6	Non	Enterrée dégazée	Dans la cour du site
5	Super	6	Non	Enterrée dégazée	Dans la cour du site
6	Déchets de process (solvant de lavage)	6	Oui	Aérienne	Dans la cour du site

Par ailleurs, la majorité des stockages de papiers est présente dans les hangars 4 et 5 et dans les hangars 1, 2 et 3.

Une partie du bâtiment sur une superficie de 3000 m<sup>2</sup> sera maintenue pour le stockage d'environ 470 palettes de produits finis (soit 940 m<sup>3</sup>, soit 210 t), après cessation d'activité de l'imprimerie et déménagement de l'ensemble des équipements de production.

Jusqu'à la cessation définitive d'activité du 31 décembre 2008, , les principaux dangers qui doivent faire l'objet de mesures préventives sont :

- Le danger d'incendie par la présence de matières combustibles (papier, palettes bois) ;
- Le danger d'explosion lié au stockage de solvant de lavage et de super carburant ;
- Le danger de pollution des sols par le stockage de produits neufs, de déchets liquides, d'huile de maintenance, directement lié à l'activité de l'Imprimerie mais également lié aux activités et stockages antérieurs à l'activité l'Imprimerie de Montligeon : transformateurs au pyralène par exemple.

## 7. INTERETS A PROTEGER

### 7.1 Usages futurs du site

Tout type d'usage doit pouvoir être envisagé à l'avenir pour le site, même si les orientations envisagées actuellement sont la réhabilitation en musée ou funéraire.

Aujourd'hui, l'actuel propriétaire des bâtiments est l'Association des Services Collectifs de Montligeon Etablissement.

Le propriétaire a exigé de l'exploitant la démolition immédiate des hangars 1 à 5. Les dispositions constructives de ces bâtiments sont les suivantes :

	Hangar 1 à 3	Hangar 4 à 5
Structure	Bois et métallique	Métallique
Charpente	Bois et métallique	Métallique
Couverture	Fibrociment	Fibrociment
Dalle	Béton	Béton

Les dalles resteront en place.

La démolition des autres bâtiments ne sera pas réalisée à l'issue de l'activité de l'imprimerie, mais éventuellement à une échéance plus lointaine.

### 7.2 Voisinage

Le voisinage est décrit dans le tableau suivant :

Orientation	Désignation	Distances entre installations techniques et constructions voisines
Nord	Basilique et bâtiment d'accueil de l'Oeuvre de Montligeon	10 m
Nord-ouest	Terrains de type prairie, non construits, puis le ruisseau Bras de la Villette	+100 m
Sud	Terrains de type prairie, non construits, puis lotissement	50 m
Est	Maisons d'habitation	50 m

### 7.3 Patrimoine naturel et architectural

L'environnement autour du site est caractérisé par la présence à 300 m vers l'est, de la Forêt de Réno Valdeu, site classé par décret du 17 juillet 2003 et répertoriée en tant que Zone Naturelle d'Intérêt Faunistique et Floristique de type 1 et en tant que Zone de Protection Spéciale (NATURA 2000) par arrêté ministériel du 27 avril 2006. Cette Forêt fait également partie de l'ensemble ZNIEFF de type 2 des Forêts du Perche Occidental. (voir document joint en annexe)

Le site lui-même n'est protégé par aucune protection particulière du patrimoine. Toutefois, on ne peut passer sous silence la qualité architecturale du site de la Basilique de La Chapelle Montligeon (fin 19<sup>ème</sup> siècle), site de pèlerinage.

## 7.4 Risques naturels et technologiques

Il faut noter que la façade est des bâtiments est répertoriée en zone de prédisposition faible de mouvement de terrains : fluages, glissement de terrain et phénomènes associés (chutes de pierre, coulée de boue).

(voir document joint en annexe)

## 7.5 Hydrologie

La pente du site est orientée vers l'ouest, en direction d'un bras de la rivière La Villette. Celle-ci se jette dans l'Huisne. Il fait partie du Schéma d'Aménagement et de Gestion de l'Huisne.

Les eaux de ruissellement de l'imprimerie sont orientées par un collecteur, vers le bras de la Villette.

# 8. MISE EN SECURITE DU SITE

Dans l'objectif de préserver la qualité de l'environnement décrit ci-avant, des mesures de prévention et de mise en sécurité vont être mises en place au cours de la cessation totale de l'activité.

## 8.1 Limitation de l'accès au site

Dans la journée, le site sera sous la surveillance du secrétariat de l'œuvre de Montligeon. L'alarme de détection incendie est reportée auprès du secrétariat, qui déclenche une alarme auprès du SDIS. Ce système sera maintenu jusqu'à ce que le site soit exploité dans son usage futur.

La nuit, le site est entièrement fermé à clé, les portails ouest et nord seront également fermés à clef.

Les zones rendues dangereuses du fait du démantèlement des bâtiments (hangar 1 à 5) seront balisées. Des barrières de protection interdiront l'accès au bâtiment.

Les bennes de déchets métalliques recherchés pour leur valeur marchande, seront évacuées chaque fin de journée.

## 8.2 Evacuation des stocks de matières premières et des produits finis

Les stockages de papier et de produits neufs conditionnés restant au 31 décembre, ainsi que les stocks de produits finis en attente d'expédition seront transférés par transporteurs routiers, vers le nouveau site des Gaillons.

L'alimentation électrique sera maintenue au minimum des besoins du chantier de démolition.

L'évacuation de la majorité des matières combustibles, stockage de papier et produits finis notamment, supprimera le risque incendie.

Seul persistera jusqu'à fin 2009, un stock de 470 palettes dans le local Produit Finis, implanté à l'extrémité Ouest des bâtiments exploités. Les moyens mis en œuvre pour maîtriser le risque incendie sont : Détection incendie, Extincteurs, RIA.

SOCOTEC INDUSTRIES REGION OUEST	IMPRIMERIE DE MONTLIGEON - 61 Notification de cessation d'activité S256 035	Page : 8/13
------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------	-------------

### 8.3 Evacuation des stocks de déchets

Les cuves restant exploitées seront vidangées, dégazées et neutralisées par un prestataire agréé. Les certificats de dégazage et de neutralisation ainsi que les Bordereaux de Suivi de Déchets seront tenus à la disposition des services de la DRIRE.

L'ensemble des déchets conditionnés en fûts seront évacués par une société agréée de collecte et de transport, vers une société agréée d'élimination. Les Bordereaux de suivis des déchets seront conservés à disposition de l'administration, sur le site des Gaillons.

L'évacuation des matières combustibles supprimera le risque incendie et le risque d'explosion lié au stockage de déchets de solvant de lavage classé inflammable.

### 8.4 Opérations, déjà réalisées de vidange, dégazage des cuves

Des opérations de vidange et dégazage de cuves par la société SVR à DREUX ont été effectuées. Celles-ci sont répertoriées dans le tableau suivant :

Nature des produits	Capacité (m3)	Date	Aérienne/enterrée	Localisation
Fuel	3	12/06/06	Aérienne (découpée)	Ancienne mécanique
Gazoil	12	12/06/06	Enterrée (neutralisée)	Dans la cour du site
Gazoil	12	12/06/06	Enterrée (neutralisée)	Dans la cour du site
Fuel	20	12/12/04	Enterrée (neutralisée)	Dans la cour du site
Fuel	20	06/12/04	Enterrée (neutralisée)	Dans la cour du site

(voir les certificats de dégazage et de neutralisation et Bordereau de Suivi de Déchets en annexe)

### 8.5 Opérations déjà réalisées de destruction de transformateur au pyralène

Le transformateur au pyralène a été collecté le 10/10/1989 par la société BOREL SA de Valence (26) et envoyé en destruction (pas de date) à TREDI Saint Vulbas ( 01).

Il n'a pas été retrouvé de bordereau de suivi complet.  
(voir le Bordereau de Suivi de Déchets en annexe)

La société TREDI n'a pas conservé le BSDI (archivage jusqu'à 1999). La société BOREL n'existe plus.

### 8.6 Evacuation des déchets d'amiante

Le projet de démolition concernant uniquement les hangars 1, 2, 3 et 4, 5, Basilique, le diagnostic a porté sur ces bâtiments.

Sur décision de l'opérateur de repérage, il a été repéré des matériaux contenant des matériaux et produits contenant de l'amiante dans :

- les plaques ondulées en amiante ciment en toiture du hangar 4-5
- les plaques ondulées en amiante ciment en toiture du stockage papier (hangar 1,2, 3)

Après analyse, il n'a pas été repéré de matériaux et produits contenant de l'amiante

Concernant le démontage des toitures amiantées l'Imprimerie de Montligeon fera intervenir une société titulaire d'une certification 1512 pour l'enlèvement : "Traitement de l'amiante en place concernant les matériaux et produits à risques particuliers". Les exigences concernant cette certification sont fixées par les arrêtés interministériels du 22 février 2007.

Le propriétaire exigera de la part de son prestataire la copie des certificats de qualification et les Bordereaux de Suivis de Déchets, qui seront tenus à disposition de l'administration.

## 8.7 Diagnostic de pollution du sol Phase 1 :

### 8.7.1 Détermination des lieux de sondages et échantillonnage

Les investigations ont porté sur les zones étant susceptibles de présenter une éventuelle pollution des sols et sur les zones concernées par l'implantation des bâtiments.

Le tableau ci-dessous reprend les zones d'investigation et les références des sondages associés.

Zones à risque		Polluants analysés
Référence des sondages	Désignation	
S1, S2, S3	Zone de stockage des déchets	HCT, ETM, COHV, HAP et BTEX
S4, S5, S6	Répartition à l'extérieur des locaux	HCT, ETM
S7, S8	Zone de déversement accidentel de gasoil	HCT, ETM
S9, S10, S11, S12, S13, S14	Anciennes cuves enterrées de 6 m <sup>3</sup> de gasoil et super	HCT, ETM, HAP et BTEX
	Cuve aérienne de 6 m <sup>3</sup> pour les déchets de process	HCT, ETM, COHV, HAP et BTEX
S15	Aire de lavage extérieur (déversement accidentel d'ammoniaque)	HCT, ETM, azote global
S16, S17	Anciennes cuves enterrées de 20 m <sup>3</sup> de fuel	HCT, ETM, HAP et BTEX
S18, S20	Locaux ayant contenu des transformateurs pyralène	HCT, ETM, PCB
S19	Ancienne cuve à fioul enterrée de 1,5 m <sup>3</sup>	HCT, ETM, HAP et BTEX
S21	Compresseurs	HCT, ETM, HAP
S22	Zone de stockage des produits liquides	HCT, ETM, COHV, HAP et BTEX
S23, S24, S25, S26, S27, S28	Ateliers de production	HCT, ETM, COHV, HAP et BTEX
S29	Cuve aérienne de 80 m <sup>3</sup> de fuel	HCT, ETM, HAP et BTEX
S30, S31	Chaudière et cuve d'alimentation de 2m <sup>3</sup> de fuel	HCT, ETM, HAP et BTEX

On se référera au plan des sondages en annexe pour plus de précision sur les emplacements.

### 8.7.2 Interprétation des résultats

Lors de l'intervention des 23 et 24 septembre, plusieurs zones contaminées ont été détectées de part les observations organoleptiques (vue et odeur).

Les résultats d'analyses confirment, dans la majorité des cas, ces observations de terrain.

Ainsi, les zones contaminées relevées sont les suivantes :

- zone déchet (sondage S1) aux hydrocarbures lourds. Les sondages à proximité ne révèlent pas de présence ou de concentration élevée en hydrocarbures. La contamination semble peu étendue en surface.
- Entrée du site (à gauche en entrant, sondage S7) : légère contamination aux hydrocarbures légers (type gasoil)
- Zones des cuves de gasoil (sondages S9 à S14) : contamination aux hydrocarbures
- Zones des anciennes cuves de 20 000 L : (sondages S14 à S17) : contamination forte au niveau du sondage S17
- Atelier – cuve de nettoyage aux solvants (sondage S25) : faible contamination aux hydrocarbures légers. Une forte odeur de solvant a été relevée lors des investigations de terrain. Néanmoins, les analyses ne mettent pas en évidence de contamination aux solvants ou BTEX.
- Cuve de 80 m<sup>3</sup> (sondage S29) : forte contamination aux hydrocarbures
- Local chaudière (au sous sol, derrière les vestiaires – sondages S30-S31) : contamination aux hydrocarbures sur le sondage réalisé en intérieur.

**Ainsi, plusieurs zones révèlent une contamination des sols, principalement aux hydrocarbures. Pour ces zones, il est nécessaire de réaliser des diagnostics complémentaires afin d'évaluer l'étendue de la contamination (en surface et en profondeur).**

**Par ailleurs, lors de l'intervention sur site, la présence d'un sous sol technique sous l'atelier principale a été constatée. Ce sous-sol a fait l'objet de « pollution » suite à une fuite de vernis qui a inondé l'ensemble du sous-sol. La probabilité d'une contamination des eaux souterraine est forte.**

**Ainsi, le pompage des liquides présents dans le sous-sol et la mise en place de piézomètres de contrôle de la qualité des eaux souterraines sont recommandés.**

## SOMMAIRE ANNEXES

1. Copie des échanges des arrêtés et récépissé de déclaration de l'Imprimerie de Montligeon
2. Extrait du plan cadastral au 1/2000
3. Plan schématique du site : localisation des sondages et des constructions à démolir
4. Documents relatifs au patrimoine naturel et aux risques de mouvements de terrains
5. Certificats de dégazage, attestation de neutralisation et bordereaux de suivis des déchets de carburants
6. Bordereau de suivi d'enlèvement des déchets de transformateur au pyralène
7. Plan de réseaux de Mars 1994
8. Rapport de Repérage Amiante avant Démolition
9. Diagnostic phase 1 de sols potentiellement pollué



# CERTIFICAT DE DEGAZAGE

Nous soussignés ..... SVR .....  
 certifions avoir procédé le ..... 12.06.06 .....  
 à la demande de ..... Imprimerie de MONTIGNON .....  
 au dégazage de la cuve identifiée ..... La Chapelle Montignon .....  
 d'un volume de ..... 12 m<sup>3</sup> ..... ayant contenu ..... GAZOL .....  
 après sa consignation.

Le contrôle a été effectué ce jour à ..... 11 ..... heures ..... 00 ..... minutes à l'aide d'un  
 explosimètre agréé et vérifié, suite à quoi le présent certificat a été établi.

Toute nouvelle intervention de quelque nature que ce soit, notamment avec nécessité de  
 pénétrer dans la capacité, travaux à flamme nue, changement d'affectation, devra  
 impérativement être précédée d'une nouvelle mesure préalable.

TOUTE CAPACITE, MEME DEGAZEE,  
 DOIT ETRE CONSIDEREE COMME  
 DANGEREUSE AVANT VERIFICATION

Etabli à ..... La Chapelle Montignon .....  
 Le ..... 12.06.06 .....

Qualité et nom  
 du signataire  
 Directeur d'agence  
P. Diehard



**SVR**

26, rue Lefaucheux - Z.I. Nord  
 28100 DREUX  
 Tél. 02 37 46 06 87



## CERTIFICAT DE DEGAZAGE

Nous soussignés ..... SVR .....  
 certifions avoir procédé le ..... 12.06.06 .....  
 à la demande de ..... Imprimerie de Montligeon .....  
 au dégazage de la cuve identifiée ..... La chapelle Montligeon .....  
 d'un volume de ..... 12 m<sup>3</sup> ..... ayant contenu ..... encre .....  
 après sa consignation.

Le contrôle a été effectué ce jour à ..... 11 ..... heures ..... 30 ..... minutes à l'aide d'un  
 explosimètre agréé et vérifié, suite à quoi le présent certificat a été établi.

Toute nouvelle intervention de quelque nature que ce soit, notamment avec nécessité de  
 pénétrer dans la capacité, travaux à flamme nue, changement d'affectation, devra  
 impérativement être précédée d'une nouvelle mesure préalable.

TOUTE CAPACITE, MEME DEGAZEE,  
 DOIT ETRE CONSIDEREE COMME  
 DANGEREUSE AVANT VERIFICATION

Etabli à ..... La chapelle Montligeon .....  
 Le ..... 12.06.06 .....

Qualité et nom  
 du signataire

Directeur d'agence  
P. Pichard

**SVR**

26, rue Lefauchaux - Z.I. Nord  
 28100 DREUX  
 Tél. 02 37 46 06 87



# CERTIFICAT DE DEGAZAGE

Nous soussignés ..... SVR .....  
 certifions avoir procédé le ..... 12.06.06 .....  
 à la demande de ..... Industrie de Montignen .....  
 au dégazage de la cuve identifiée ..... La chapele Montignen .....  
 d'un volume de ..... 3 m<sup>3</sup> ..... ayant contenu ..... Foin domestique .....  
 après sa consignation.

Le contrôle a été effectué ce jour à ..... 9 ..... heures ..... 07 ..... minutes à l'aide d'un  
 explosimètre agréé et vérifié, suite à quoi le présent certificat a été établi.

Toute nouvelle intervention de quelque nature que ce soit, notamment avec nécessité de  
 pénétrer dans la capacité, travaux à flamme nue, changement d'affectation, devra  
 impérativement être précédée d'une nouvelle mesure préalable.

**TOUTE CAPACITE, MEME DEGAZEE,  
 DOIT ETRE CONSIDEREE COMME  
 DANGEREUSE AVANT VERIFICATION**

Etabli à ..... La chapele Montignen .....  
 Le ..... 12.06.06 .....

Qualité et nom  
 du signataire  
Directeur d'agence  
P. Pichard

**SVR**  
 26, rue Lefauchoux - Z.I. Nord  
 28100 DREUX  
 Tél. 02 37 46 06 87

## CERTIFICAT DE DEGAZAGE

Nous soussignés, ..... SVR .....  
 certifions avoir procédé le ..... 6 12 2008 .....  
 à la demande de ..... Trappeur de Montigny .....  
 au dégazage de la cuve identifiée ..... 61502 LA Chapelle Montigny .....  
 d'un volume de ..... 2 cuves de 2000 ..... ayant contenu ..... fuel domestique .....  
 après sa consignation.

Le contrôle a été effectué ce jour à ..... 13 ..... heures ..... 30 ..... minutes à l'aide  
 d'un explosimètre agréé et vérifié, suite à quoi le présent certificat a été  
 établi.

Toute nouvelle intervention de quelque nature que ce soit, notamment  
 avec nécessité de pénétrer dans la capacité, travaux à flamme nue,  
 changement d'affectation, devra impérativement être précédée d'une  
 nouvelle mesure préalable.

**TOUTE CAPACITE, MEME DEGAZEE,  
 DOIT ETRE CONSIDEREE COMME  
 DANGEREUSE AVANT VERIFICATION**

Etabli à ..... La Chapelle Montigny .....  
 le ..... 6 12 2008 .....

Qualité et nom  
 du signataire

Richard Patut

**SVR**

28, rue Lefaucheux - Z.I. Nord  
 28100 DREUX  
 Tél. 02 37 46 06 87

# MULTISABLE

3 rue Montepair  
78680 EPONE  
Tél. 01 30 90 30 67  
Fax 01 30 90 34 63  
Port. 06 09 68 16 39

ROBERT Christian

**OBJET : La Chapelle Montligeon**

Société : **VEOLIA Dreux**  
A l'attention de : **Mr PICHARD / Brice**

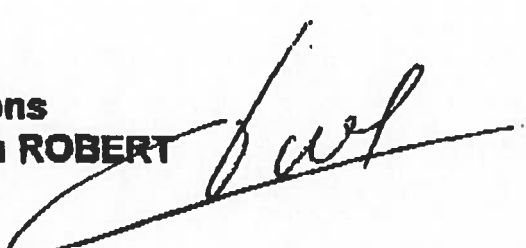
**MESSAGE**

Nombre de pages : 1

### CUVES NEUTRALISEES CE JOUR:

Cde 060601 du 31/05/06  
Imprimerie de Montligeon : 2 x 12m3.  
61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON

Salutations  
Christian ROBERT



TRANSMISSION-FAX

**multisable**

5 rue Montepair  
78680 EPONE  
Tél. 01 30 90 30 67  
Fax 01 30 90 34 63

Date : 07/12/2004 18:34

Emetteur : ROBERT Christian

Société : SVR Dreux

Nb de page(s) : 1

Destinataire : Mr PICHARD

**OBJET : Neutra**

Message : CUVES NEUTRALISEES CE JOUR :

2 x 20 m3  
imprimerie Monligeon  
61 LA CHAPELLE MONTLIGEON

Salutations  
Christian ROBERT

# Bordereau de suivi des déchets

- A REMPLIR PAR L'ÉMETTEUR DU BORDEREAU -

Bordereau n° : 0602-0119552001

1. Émetteur du bordereau

Producteur du déchet  Collecteur de petites quantités de déchets relevant d'une même rubrique (joindre annexe 1)

Personne ayant transformé ou réalisé un traitement dont la provenance des déchets reste identifiable (joindre annexe 2)  Autre détenteur

N° SIRET : 0246 61510 1493  
NOM : Imprimerie de MONTIGNON  
Adresse : 61000 LA CHAPELLE MONTIGNON

Tél : 02 37 85 80 00 Fax : 02 33 85 80 07

Personne à contacter : M. Besnard

2. Installation de destination ou d'entreposage ou de reconditionnement prévue

Entreposage provisoire ou reconditionnement

oui (cadres 13 à 19 à remplir)  non

N° SIRET : 053 461 141 0001 3

NOM : SMF

Adresse : ORMOY

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

N° de CAP (le cas échéant) : \_\_\_\_\_

Opération d'élimination / valorisation prévue (code D/R) : D9

3. Dénomination du déchet

Rubrique déchet : 14 01 01

Consistance :  solide  liquide  gazeux

Dénomination usuelle : Eau mélangées à des Hydrocarbures

4. Mentions au titre des règlements ADR, RID, ADN, IMDG (le cas échéant)

déchet UN 1993 liquide inflammable NSA 3 II

5. Conditionnement :  benne  cisterne  GRV  fût  autre (préciser) \_\_\_\_\_ Nombre de colis : \_\_\_\_\_

6. Quantité :  réelle  estimée 0,1 tonne(s)

7. Négociant (le cas échéant)

N° SIREN : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Récépissé n° : \_\_\_\_\_ Département : \_\_\_\_\_

Limite de validité : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_

- A REMPLIR PAR LE COLLECTEUR-TRANSPORTEUR -

8. Collecteur-transporteur

N° SIREN : 552 461 141 0001

NOM : SVR

Adresse : 26 rue le Fauchois  
28100 DREY

Tél. : 02 37 46 06 87 Fax : 02 33 46 17 00

Mél : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : P. Rolland

Récépissé n° : SVR 01 Département : 78

Limite de validité : 4 Janvier 2009

Mode de transport : RD 92

Date de prise en charge : 12/06/06

Signature : \_\_\_\_\_

Transport routumodal (Cadres 20 et 21 à remplir)

9. Déclaration générale de l'émetteur du bordereau :

Je soussigné certifie que les renseignements portés dans les cadres ci-dessus sont exacts et établis de bonne foi.

NOM : BESNARD

Date : 12/06/06

Signature et cachet : \_\_\_\_\_

- A REMPLIR PAR L'INSTALLATION DE DESTINATION -

10. Expédition reçue à l'installation de destination

N° SIRET : \_\_\_\_\_

NOM : SMF

Adresse : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : Z. Le Saule Saint Jacques

Quantité réelle présentée : \_\_\_\_\_ tonne(s) 0,11

Date de présence : 12/06/06

Lot accepté :  oui  non

Motif de refus : \_\_\_\_\_

Signature : SMF

Date : 12/06/06

Signature et cachet : \_\_\_\_\_

11. Réalisation de l'opération :

Code D/R : D9

Description : SMF

Je soussigné certifie que l'opération ci-dessus a été effectuée

NOM : Z. Le Saule Saint Jacques

Date : 12/06/06

Siret 957 901 742 30013 CORBEIL

APE 900A - PC 5711 134

by 01/02/2006

12. Destination ultérieure prévue (dans le cas d'une transformation ou d'un traitement aboutissant à des déchets dont la provenance reste identifiable le nouveau bordereau sera accompagné de l'annexe 2 du formulaire CERFA n° 12571\*01) :

N° SIRET : \_\_\_\_\_

NOM : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Personne à contacter : \_\_\_\_\_

Tél. : \_\_\_\_\_ Fax : \_\_\_\_\_

Mél : \_\_\_\_\_



N° 10328\*01

# DÉCLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DÉCHETS ET RÉSIDUS D'HYDROCARBURES

Article 266 du code des douanes

(à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures solides)

## A. PRODUCTEUR

JE SOUSSIGNÉ, M. BIGNARD

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE : Imprimerie de Montligeon.

ADRESSE : 61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON.

TÉLÉPHONE : 0237858000.

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus :

- ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux du ..... (1)
- ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).
- étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) 1 T Désignation (2) .....

Destination (3) .....

Fait à Montligeon, le 12/06/06

Signature obligatoire :

(1) Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.

(2) Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huiles de pyrolyse, slurries) ou d'un déchet d'hydrocarbures ; dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en sédiments.

(3) Indiquer : l'établissement sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

## B. COLLECTEUR-TRANSPORTEUR

## C. CONTRÔLE

Déchets ou résidus collectés le .....

à ..... (lieu)

Signature et cachet obligatoires :

## D. DESTINATAIRE

JE SOUSSIGNÉ, Carle

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE : SMA

ADRESSE :

TÉLÉPHONE :

déclare :

- avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).
- avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).
- avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : préciser .....
- avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante : .....

Fait à Ormay

(exportation, expédition, etc.)

ZA Le Saulx Saint Jacques  
81 540 ORNOY  
Signature et cachet obligatoires :

(4) Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

# BORDEREAU DE SUIVI DE DÉCHETS INDUSTRIELS N° 52

<b>1 PRODUCTEUR</b>		N° SIRET : 536 550 193 000 19	
DÉNOMINATION : <b>Imprimerie de MONTTIGREON</b>		RESPONSABLE : <b>M<sup>c</sup> Besnard</b>	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : <b>61100 La Chapelle - MONTTIGREON</b>			
DÉSIGNATION DU DÉCHET : <b>EAU + Trace d'Hydrocarbure</b>		CODE NOMENCLATURE : <b>1501501</b>	AU TITRE DU R.T.M.D.
CONSISTANCE DU DÉCHET :		<input type="checkbox"/> SOLIDE	<input type="checkbox"/> BOUES
TRANSPORT :		<input checked="" type="checkbox"/> CITERNE	<input type="checkbox"/> FÔTS - NBRÉ :
- MODE D'ÉLIMINATION FINALE : <b>Écopure</b>		N° DE CERTIFICAT D'ACCEPTATION PRÉALABLE :	
- INSTALLATION :		DATE DE REMISE AU TRANSPORT : <b>10.12.04</b>	
- ADRESSE - TÉLÉPHONE : <b>178 Ecquevilly</b>		QUANTITÉ REMISE AU TRANSPORT : <b>3 TONNES</b>	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus, que les matières sont admises au transport selon les dispositions du règlement pour le transport des matières dangereuses du 15.04.45, et que notamment les conditions exigées pour le conditionnement et l'emballage ont été remplies. Signature : <b>M. BESNARD</b>			

<b>2 COLLECTEUR-TRANSPORTEUR</b>		N° SIRET : 559 800 107 000 67	
DÉNOMINATION : <b>SUR AQUISUR n° 131103 78</b>		RESPONSABLE : <b>M<sup>c</sup> Fleury</b>	
ADRESSE, TÉLÉPHONE, TÉLEX : <b>26 Rue LeFructueux - 28100 Dreux</b>			
STOCKAGE : <input checked="" type="checkbox"/> NON		DATE DE REMISE A L'ÉLIMINATEUR :	
Ayez pris connaissance des informations ci-dessus, Signature :		QUANTITÉ TRANSPORTÉE : <b>3 TONNES</b>	

<b>3 DESTINATAIRE</b>		N° SIRET :	
DÉNOMINATION : <b>EGOPUR S.A.S.</b>		RESPONSABLE : <b>A. Bariat</b>	
ADRESSE : <b>Zone Industrielle du Petit Parc 78920 ÉCQUEVILLY</b>		CODE FILIÈRE A.F.B. : <b>101</b>	
TÉLÉPHONE : <b>Tél. 01.39.28.04.70 - Fax 01.34.75.52.44</b>		OPÉRATION SUR LE DÉCHET :	
TÉLEX : <b>RCS PONTOISE B 354 000 251 00045 - APE 900C</b>		<input type="checkbox"/> VALORISATION <input type="checkbox"/> INCINÉRATION <input type="checkbox"/> PRÉTRAITEMENT <input type="checkbox"/> DÉTOXICATION <input type="checkbox"/> REGROUPEMENT <input type="checkbox"/> MISE EN DÉCHARGE <input type="checkbox"/> AUTRE PRÉCISEZ	
EN CAS DE REGROUPEMENT INDIQUEZ LE N° DE CUVE ET LA DESTINATION FINALE DU DÉCHET :			
EN CAS DE PRÉTRAITEMENT : <b>Sép eau/hydro</b>		- DESTINATION FINALE DU DÉCHET : <b>centre agréé</b>	
REFUS DE PRISE EN CHARGE LE :		DÉCHETS PRIS EN CHARGE LE : <b>10/12/04</b>	
MOTIFS :		SIGNATURE : <b>[Signature]</b>	
		QUANTITÉ REÇUE : <b>3 TONNES</b>	

Sont punies d'amendes ou d'emprisonnement toutes fausses déclarations. Articles 8 et 24 - 3° de la Loi N° 773 du 16-7-75.

EXEMPLAIRE N° 2 - A conserver par le collecteur-transporteur

**ENREGISTRÉ**

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DES FINANCES  
DIRECTION GÉNÉRALE  
DES DOUANES ET DROITS INDIRECTS

carfa  
N° 10329\*01

**DÉCLARATION FISCALE D'ACCOMPAGNEMENT DE DÉCHETS ET RÉSIDUS D'HYDROCARBURES**

Article 265 du code des douanes (à l'exclusion des huiles lubrifiantes usagées ainsi que des déchets et résidus d'hydrocarbures so...)

**A. PRODUCTEUR**

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE: *Imprimerie de Montligeon*

ADRESSE: *81400 La Chapelle Montligeon*

TÉLÉPHONE:

Producteur des déchets ou résidus d'hydrocarbures désignés ci-après, atteste que les produits pétroliers générateurs de ces déchets ou résidus :

- ont acquitté la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP) au taux de ..... (1)
- ont bénéficié d'un régime d'exonération ou d'exemption (produit d'avitaillement des bateaux et aéronefs, produit pétrolier utilisé autrement que comme carburant ou combustible).
- étaient placés sous régime suspensif (entrepôt fiscal de production ou de stockage).

Quantité (en kg) *3000 kg* Désignation (2) *déchets Hydrocarbures*

Destination (3) *ECOPUR*

Fait à *La Chapelle Montligeon* le *6/12/04*

Signature obligatoire :

(1) Indiquer la nature du produit pétrolier : par ex. supercarburant, gazole, fioul domestique, fioul lourd.  
 (2) Indiquer la position tarifaire ou, à défaut, s'il s'agit d'un résidu (huile de pyrolyse, sluries) ou d'un déchet d'hydrocarbures : dans ce dernier cas, préciser les teneurs en eau et en équivalents.  
 (3) Indiquer : l'attribution sous douane, l'installation d'élimination ou préciser en cas d'une autre destination.

**B. COLLECTEUR-TRANSPORTEUR C. CONTRÔLE**

Déchets ou résidus collectés le *10.12.04*

à *La Chapelle Montligeon* (lieu)

Signature et cachet obligatoires :

**SVR**  
26, rue Lafontaine - Z.I. Nord  
28100 DREUX  
Tél. 02 37 48 00 87

**D. DESTINATAIRE**

JE SOUSSIGNÉ,

DÉNOMINATION/RAISON SOCIALE :

**ECOPUR S.A.S.**

ADRESSE :

Zone Industrielle du Petit Parc  
78920 ECQUEVILLY

TÉLÉPHONE :

Tél. 01.39.29.04.70 - Fax 01.34.75.52.44  
RCS PONTOISE B 354 000 251 00045 - APE 800C

déclare :

- avoir reçu les produits désignés ci-dessus dans un établissement sous douane (usine exercée de raffinage ou de valorisation de déchets d'hydrocarbures, entrepôt fiscal de stockage).
- avoir incinéré les produits désignés ci-dessus dans une installation d'élimination de déchets industriels classée à la rubrique 167 C de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (4).
- avoir utilisé les produits susmentionnés dans une autre installation de combustion : précisez *sep. eau / hydro*
- avoir donné aux produits susmentionnés la destination suivante : *centre agréé* ..... (exportation, expédition, etc.)

Fait à *ECQ* le *10/12/04*

Signature et cachet obligatoires :

(4) Le retour de l'exemplaire n° 3 au producteur, dûment complété à cette rubrique, vaut certificat de destruction.

**SVR**

Votre avis nous intéresse,  
retrouvez-nous sur www.svr.fr

*Job*

BEVILLE  
4 RUE CROIX MADELEINE

28700 BEVILLE LE COMTE /NF  
Tel 02-37-31-73-15 Fax

ORDRE de TRAVAIL No 0114552

Ouvert par : FAC le 07/06/06 à 09:18

Adresse Facturation : 00186401  
IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
LE BOURG

61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Contact: Tel:02-33-85-80-07

TRAVAUX A EFFECTUER Pg

MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE 1 19T  
DE 19 T  
POMPAGE, LAVAGE ET DEGAZAGE DE DEUX  
CUVES A GAZOIL DE 12M3  
OUVERTURE DES PLATEAUX DE TROU D'HOMM  
POMPAGE, LAVAGE ET DEGAZAGE D'UNE CUVE  
A FOD DE 3M3  
DE COUPAGE DE LA CUVE DE 3M3  
ENLEVEMENT DES TOLES, DES TUYAUTERIES  
AU DROIT DES MURS  
EVACUATION ET DEMONTAGE DES POMPES A  
GAZOIL  
NEUTRALISATION DES CUVES ENTERRER  
SELON DEVIS 05/06/PP/BT/D/0166

DEVIS POUR PARTICULIER

FORFAIT jusqu'à : TTC  
Supplémentaire : TTC  
TVA à 5,5% (si attestation) ou 19,6%.  
ACCORD DU CLIENT

ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DE VENTE AU VERBALE OUI - NON

Commercial PG | GA | HC  
VISA S.V.R. Chef Service *Opérateur*

Adresse Chantier : 00186401  
IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
LE BOURG

61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Contact: MR BESNARD  
Tel: 02-33-85-80-07

Transmis le : .. / .. / .. à .. : ..

FICHE de TRAVAIL No 011455202

Saisie par : *FA* le *13/6/5* à .. : ..

Contrat No: HC :  
Fréquence : Période:

Prévu le : 07/06/06 Rdv à :

Equipe : *Soyeur - Marcan H.*  
Materiel : *4607*

TRAVAUX REALISES

*19T*  
*pompage et lavage*  
*d'une cuve*  
*et découpage de la*  
*cuve (ancienne mécanique)*

Motif d'engorgement :  
- Racines  
- Laitance  
- Présence de sablon  
- Présence d'hydrocarbures  
- Autres (à préciser)

Diam. Canalisation : EU/EP  
Cubage pompé : *193*  
Longueur de tuyau : *40ML*

RECEPTION des TRAVAUX

Date : *12/06/06* | En Cours | *Fin*  
SVR->Client: *1400* | Client->Centre:  
Arrivée : *8h15* | Arrivée :  
Chantier : *7h15* | Chantier :  
Client->SVR: *1400* | Centre->SVR:

VISA Client *Me* | Nom du Signataire *H. BESVARI*  
-Indice de satisfaction-  
*Bien* | Moyen | Insuffisar



Votre avis nous intéresse,  
retrouvez-nous sur www.svr.fr

DREUX  
26 RUE LEFAUCHEUX  
ZI NORD

28100 DREUX /

Tel 02.37.46.06.87 Fax 02.37.42.41.70

ORDRE de TRAVAIL No 0078952

Ouvert par : FAC le 03/12/04 à 17:03

Adresse Facturation : 00200112  
IMPRIMERIE DE MONTLIGEON

61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Contact: Mr BESNARD  
Tel: 02-33-85-80-46

TRAVAUX A EFFECTUER Pg

MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE DE 19 T  
POMPAGE , NETTOYAGE , DEGAZAGE ET NEUTRALISATION AU SABLON DE 2 CUVES A FUEL DE 20M3 CHACUNE  
SELON DEVIS  
\*\*\* 10/04/DR/NF/AT/2987/D/6303

1

19T

*pompage et degazage de 2 cuves a fuel de 20 m3 chacune  
2 descente d'hommes*

- Motif d'engorgement :
- Racines
  - Laitance
  - Présence de sablon
  - Présence d'hydrocarbures
  - Autres (à préciser)

Diam. Canalisation : EU/EP  
Cubage pompé :  
Longueur de tuyau :

DEVIS POUR PARTICULIER

FORFAIT jusqu'à : TTC  
Supplémentaire : TTC  
TVA à 5,5% (si attestation) ou 19,6%.

dir. ACCORD DU CLIENT

Commercial | VISA S.V.R. | Opérateur  
| Chef Service |  
PG | GA | HC |

Adresse Chantier : 00200112  
IMPRIMERIE DE MONTLIGEON

61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Contact: Mr BESNARD  
Tel: 02-33-85-80-46

Transmis le : .. / .. / .. à .. : ..

FICHE de TRAVAIL No 007895201

Saisie par : FC le 8.12.04 à .....

Contrat No: HC :  
Fréquence : Période:

Prévu le : 06/12/04 Rdv à :

Equipe : *Molacem B - Breunel*  
Materiel : *5112*

TRAVAUX REALISES

RECEPTION des TRAVAUX

Date : 06/12/04 | En Cours | Fini

Heure arrivée : *10H00*  
Temps chantier : *4H30*  
Temps trajet : *2H30*  
ENCAISSE : *OUI - NON*

VISA Client | Nom du Signataire  
 | H. BESNARD

- Indice de satisfaction -  
Bien | Moyen | Insuffisant



Votre avis nous intéresse,  
retrouvez-nous sur www.svr.fr

BEVILLE  
4 RUE CROIX MADELEINE

28700 BEVILLE LE COMTE /NF  
Tel 02-37-31-73-15 Fax

ORDRE de TRAVAIL No 0114552

Ouvert par : FAC le 07/06/06 à 09:18

Adresse Facturation : 00186401  
IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
LE BOURG

61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Contact:  
Tel:02-33-85-80-07

TRAVAUX A EFFECTUER Pg

MISE A DISPOSITION D'UN VEHICULE 1 19T  
DE 19 T  
POMPAGE, LAVAGE ET DEGAZAGE DE DEUX  
CUVES A GAZOIL DE 12M3  
OUVERTURE DES PLATEAUX DE TROU D'HOMM  
POMPAGE, LAVAGE ET DEGAZAGE D'UNE CUVE  
A FOD DE 3M3  
DE COUPAGE DE LA CUVE DE 3M3  
ENLEVEMENT DES TOLES, DES TUYAUTERIES  
AU DROIT DES MURS  
EVACUATION ET DEMONTAGE DES POMPES A  
GAZOIL  
NEUTRALISATION DES CUVES ENTERRER  
SELON DEVIS 05/06/PP/BT/D/0166

DEVIS POUR PARTICULIER

FORFAIT jusqu'à : TTC  
Supplémentaire : TTC  
TVA à 5,5% (si attestation) ou 19,6%.  
ACCORD DU CLIENT

ENGAGEMENTS GÉNÉRAUX DE VENTE AU VOUS - NON

Adresse Chantier : 00186401  
IMPRIMERIE DE MONTLIGEON  
LE BOURG

61400 LA CHAPELLE MONTLIGEON  
Contact: MR BESNARD  
Tel: 02-33-85-80-07

Transmis le : .. / .. / .. à .. : ..

FICHE de TRAVAIL No 011455201

Saisie par : F.Ale 13/6/6 à .. : ..

Contrat No: HC :  
Fréquence : Période:

Prévu le : 07/06/06 Rdv à :

Equipe : maceno. Guerin Pichard  
Materiel : Profel + 8812

TRAVAUX REALISES

Pompes de dégazage  
de 2 cuves à Fuel  
de 12m3. chacune

- Motif d'engorgement :
- Racines
  - Laitance
  - Présence de sable
  - Présence d'hydrocarbures
  - Autres (à préciser)

Diam. Canalisation : EU/EP  
Cubage pompé :  
Longueur de tuyau :

RECEPTION des TRAVAUX

Date : 12 / 06 / 06 ~~En Cours~~ FINI  
SVR->Client: 0445 Client->Centre:  
Arrivée : 8445 Arrivée :  
Chantier : 5415 Chantier :  
Client->SVR: 0445 Centre->SVR:

VISA Client Nom du Signataire

*[Signature]*  
- Indice de satisfaction -  
Bien Moyen Insuffisa

Commercial VISA S.V.R. Chef Service Opérateur

PG GA HC *[Signature]* *[Signature]*

